

INTRUSION – ATTENTAT : CONFINEMENT



Dès l'audition du MESSAGE CODÉ D'ALERTE INTRUSION

CONFINEMENT

- Fermer à clé les portes, les fenêtres et les volets de la salle
- Eteindre les lumières
- Se barricader avec les tables et chaises



METTRE A L'ABRI

- S'éloigner des murs et fenêtres (éviter de se rendre visible)
- Faire respecter le **SILENCE ABSOLU**



INFORMER

- Contacter la Cellule de Crise (PA/PR) :
Via la messagerie **ENT**
ou en cas de dysfonctionnement de celle-ci, sur le portable professionnel du Principal
- Informer sur la bonne mise en place du protocole et sur les éventuels blessés



DECONFINEMENT

- Lorsque tout danger est écarté, le chef d'établissement annonce le déconfinement par annonce micro

